

QSO Party du Québec

Règlements Officiels

i) Description

Le QSO Party du Québec (QQP) a pour but la promotion d'activité entre radioamateurs du monde entier et de promouvoir une plus grande connaissance de la culture et de la géographie de la province de Québec dans une atmosphère détendue et plaisante.

1) Date & heure:

Le QQP a lieu annuellement le samedi immédiatement précédant le 24 Juin. Pour l'année 2006 ce sera le 17 Juin. Dans le cas où le 24 juin tombe un Samedi, le QQP aura lieu le samedi précédent et non la journée même. Les heures d'opération sont de 17h UTC à 03h UTC pour un total de 10 heures. Toute station peut participer au concours partiellement ou pour la durée complète.

2) Règlements de contacts:

Les stations Québécoises peuvent contacter toutes les stations participantes, y compris d'autres stations Québécoises; toutes les autres stations doivent communiquer avec des stations Québécoises uniquement. **Une station ne peut être contactée plus qu'une fois par bande et mode** sauf pour des stations mobiles qui ajoutent un nouveau multiplicateur.

Les stations suivantes seront considérées comme stations Québécoises pour le QQP et peuvent de présenter dans une des catégories de compétition Québécoises :

- a) Toute station amateur fixe licenciée au Québec avec préfixe d'indicatif VE2 ou VA2 étant localisée dans la province du Québec pour la totalité de sa participation au QQP.
- b) Toute station amateur mobile licenciée au Québec avec le préfixe d'indicatif VE2 ou VA2 et qui s'identifie « /M » et étant localisée dans la province du Québec pour la totalité de sa participation au QQP.
- c) Toute station étrangère localisée sur le territoire de la province de Québec pour la totalité de sa participation au QQP et qui s'identifie « /VE2 » .
- d) Toute station maritime mobile licenciée au Québec avec préfixe VE2 ou VA2 qui s'identifie « /MM ».

3) Bandes/Modes :

Les bandes et modes à utiliser pour le QQP sont : 80,40,20,15,10,6 et 2 mètres. Les contacts phoniques sont en mode FM, AM ou SSB. Les contacts numériques sont en RTTY ou PSK. Les contacts CW sont en Morse uniquement.

AUCUN contact ne doit être fait via des répéteurs, EchoLink, IRLP, etc... La sollicitation de contacts sur un répéteur ou tout autre manière ne sera acceptée.

Note spéciale pour les contacts 2 mètres FM:

Tous les contacts doit être faits dans la partie de bande réservée au communications **simplex**, à l'exception de la fréquence d'appel (146.520 Mhz) **qui doit rester libre**.

4) Appels:

Les stations qui appellent CQ pendant le concours doivent spécifier "QUEBEC QSO PARTY" en phonie ou "QQP" en Morse et modes numériques dans leur appel.

5) Échange d'informations:

Chaque amateur doit transmettre et recevoir les informations suivantes pour chaque contact: rapport de signal RS(T) et Province, état Américain ou pays DXCC. Les stations Québécoises transmettent la région géographique du Québec selon leur emplacement. Les stations maritime mobile envoient la région ITU. Voir la dernière page du présent règlement pour les régions du Québec ainsi que leur abréviations.

Note spéciale pour les stations mobiles:

- a) Les stations mobiles Québécoises envoient leur région géographique selon leur location au moment du contact radio. Le journal doit inclure la région transmise pour chaque contact. Chaque fois qu'une station mobile change de région géographique, elle doit se déplacer à un minimum de 200 mètres de la démarcation.
- b) Tout participant peut contacter une station mobile plus d'une fois par bande et mode uniquement pour ajouter un nouveau multiple.

6) **Pointage:**

Compter un (1) point pour tout contact légal en phonie, deux (2) points pour contacts en Morse ou numériques. Tout contact avec une des stations RAQI (VE2RIO, VA2RAQI, VE2RAQI) vaut dix (10) points peu importe le mode et la bande utilisée.

7) **Multiplicateurs:**

- a) Pour les stations Québécoises: Nombre total de régions Québécoises, Provinces, Etats et pays et régions ITU (seulement de stations maritimes mobile Québécoises) contactés par bande et mode.
- b) Pour toutes les autres stations: le nombre de régions Québécoises, régions ITU (seulement de stations maritime mobile Québécoises) contactés par bande et mode.

Exemple de calcul:

Une station a 200 points et qui a contactée 16 régions Québécoises, une station Québécoise Mobile Maritime a un total de 3400 points.
[200 x (16+1)]

8) **Catégories de compétition:**

Chaque participant au QQP doit se présenter dans une des catégories de compétition. Le pointage total des participants sera mesuré seulement avec d'autres stations dans la même catégorie. Elles sont les suivantes:

- a) VE2-VHF: Opération uniquement sur 6m ou 2m; pour stations Québécoises
- b) VE2-SOAB: Unique opérateur, toutes bandes et modes; stations Québécoises seulement.
- c) VE2-QRP: Unique opérateur, toutes bandes et modes, puissance limitée à 5 Watts et moins; opérateurs Québécois seulement
- d) VE2-MULTI: Opérateurs multiples, un ou plusieurs transmetteurs, toutes bandes, sans restrictions de puissance, stations Québécoises seulement
- e) NA-VHF: Opération uniquement sur 6m ou 2m avec puissance; pour stations Nord-Américaines
- f) NA-SOAB: Unique opérateur, toutes bandes et modes; pour stations Nord-Américaines
- g) NA-QRP: Unique opérateur, toutes bandes et modes, puissance limitée à 5 watts et moins; pour stations Nord-Américaines
- h) NA-MULTI: Opérateurs multiples, un ou plusieurs transmetteurs, toutes bandes, sans restrictions de puissance, pour stations Nord-Américaines
- i) DX-SOAB: Simple opérateur, toutes bandes et modes; localisé à l'extérieur de l'Amérique du Nord.
- j) DX-MULTI: Opérateurs multiples, un ou plusieurs transmetteurs, sans aucune restriction; localisé à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Notes sur les catégories:

- a) Unique opérateur sera défini comme un seul radioamateur, licencié, qui gère les opérations radio et QSOs sur les ondes. L'aide d'une autre personne **uniquement** pour des fins de journal (log) ne demande pas un changement dans une catégorie MULTI.
- b) A moins d'être spécifiée dans une description de catégorie, toutes les stations sont limités à une **puissance maximale de 150 Watts**. Toute station qui opère avec une puissance supérieure à 150 Watts, **doit** de classer dans une des catégories MULTI.
- c) La participation de clubs ou regroupements est toujours bienvenue dans la catégorie MULTI, cependant TOUS les transmetteurs doivent être dans un cercle de diamètre maximum de 300 mètres ou dans les limites d'une seule propriété, selon la plus petite mesure des deux.

- d) Les catégories VHF sont pour permettre et inviter les amateurs qui n'ont pas les privilèges HF à participer au concours. Cependant tout participant du QQP peut utiliser ces bandes.
- e) L'utilisation de « DX Clusters » est permise seulement pour les catégories MULTI et l'auto-annonce ne sera permise en aucun temps.

9) Journaux[log]:

Les journaux de participation peuvent être envoyés électroniquement à qso-log@raqi.ca. Le comité organisateur **suggère fortement** la transmission de journaux par courrier électronique en format Cabrillo. La date limite de soumission des journaux est 60 jours après la fin du concours; le 18 Août 2005. Les amateurs peuvent envoyer leur journaux de participation à la main par la poste à:

Radio Amateur du Québec (QQP),
4545, Av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal, QC, Canada
H1V 3R2.

10) Plaques et mentions:

Les trois (3) plus haut pointages de chaque catégorie se verront attribués un certificat pour l'accomplissement.

11) Informations de dernière heure

Le QQP a un site internet: <http://www.raqi.ca/qqp>. Ce site présente les informations de dernière heure pour le concours, règlements, les journaux reçus et les classifications officielles.

12) Disqualification:

Au jugement du comité organisateur, un journal qui démontre un quantité non-acceptable d'erreurs, ou qui démontre une activité visant spécifiquement à déjouer les règlements se verra disqualifiée du concours. Cette décision est sans appel se verra finale. Les stations disqualifiées ne seront pas présentés dans publication des résultats. Une station qui se voit face à une disqualification peut être contactée par le comité organisateur pour fins d'explications.

13) Plus d'information, questions

Le comité organisateur a une boîte postale disponible pour questions, explications sur la réglementation; **veuillez ne pas envoyer vos journaux à cette boîte:** qso-p@raqi.ca

Régions géographiques du Québec

Les régions géographiques Québécoises sont définies comme suit.

Région	abréviation	Région	abréviation
Bas-Saint-Laurent	BSA	Saguenay, Lac Saint-Jean	SLS
Ville de Québec	QUE	Mauricie	MAU
Estrie	ETE	Montréal	MTL
Outaouais	OTS	Abitibi-Témiscamingue	ATE
Cote-Nord	CND	Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine	GIM
Chaudière-Appalaches	CAS	Laval	LVL
Lanaudière	LDE	Laurentides	LNS
Montérégie	MEE	Centre-du-Québec	CDQ
Nord-du-Québec	NDQ		

Toutes les stations Québécoises doivent envoyer la région géographique selon leur emplacement suivant la table ci-dessus. L'utilisation des abréviations est recommandée.

Le journal de toutes les stations participantes doivent inclure les abréviations des régions pour chaque contact.